

Les historiens obtiennent l'accès au recensement nominatif de 1901

par D.A. Mulse

L'accès aux dossiers individuels des recensements décennaux était, jusqu'à tout dernièrement, régi par la règle du délai de cent ans. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de la Loi d'accès à l'information, les règles ont été modifiées et les chercheurs ont obtenu la permission de consulter les manuscrits du recensement de 1901.

Le recensement nominatif de 1901 est conservé à la division des archives gouvernementales des Archives nationales du Canada. On peut avoir accès au manuscrit en remplissant une demande d'accès à l'information privée pour des usages académiques garantissant le respect de la confidentialité des documents. Toutes données qui en seront tirées devront nécessairement être rendues anonymes avant d'être publiées.

La demande d'accès doit être faite auprès de la section d'accès à l'information de la division des archives gouvernementales (Carol White, 996-1376). Un comité d'archivistes évalue les demandes selon les motifs de recherche évoqués. Le processus décisionnel dure environ un mois mais lors de circonstances particulières, il peut se prolonger puisque toutes les demandes doivent être jugées par des autorités extérieures qui recommandent au comité des archives les mesures appropriées.

Deux indicateurs du recensement de 1901 ont été conservés. En plus des détails personnels disponibles dans les recensements antérieurs, le premier contient davantage d'information sur l'emploi, le lieu de travail, les conditions de travail et la rémunération des répondants au cours des douze derniers mois. On y trouve aussi des renseignements plus détaillés sur la date de naissance, la langue maternelle, la date d'immigration et la date d'obtention de la citoyenneté pour les immigrants. L'utilité de cette nouvelle source de renseignements est évidente pour les chercheurs démographes. Les informations sur le marché du travail et sur les revenus retiendra l'attention des historiens intéressés aux travailleurs ou au développement communautaire. Cette section contient en outre une question précise concernant la relation avec le chef de famille, ce qui constitue une amélioration particulièrement

significative car elle élimine beaucoup d'arbitraire lors de la classification des données.

Le deuxième indicateur se rapporte directement à la propriété. Il peut être relié au premier grâce à des références de lignes et de pages, permettant ainsi de catégoriser le genre de biens possédés par un individu. Dans quelques cas, on mentionne le lieu exact de résidence, alors que pour d'autres cette information demeure plus floue, mentionnant seulement le nom de la rue ou du quartier, mais la reconstitution possible du trajet des recenseurs permet d'en évaluer la localisation assez justement.

On peut extraire beaucoup de renseignements en intégrant les données sur les biens matériels aux renseignements personnels, pour dresser un portrait significatif de la relation entre la propriété ou la location d'un bien, ou de la densité relative de l'habitation selon les catégories de travailleurs. Les données disponibles incluent le type d'habitation, le nombre de pièces et les dépendances. On y trouve également de l'information précise sur les propriétés des institutions et des sociétés.

Le recensement nominatif de 1901 recèle un potentiel de recherche illimité. Il décrit une population vivant des changements profonds et accélérés, et détaille l'état de la communauté canadienne à un moment critique. L'avènement de l'accès à ces documents pourrait être l'occasion, pour les chercheurs intéressés, de développer une approche plus systématique quant à l'utilisation de cette source d'information, rejoignant ainsi les propositions d'une méthodologie commune à sa classification permettant son informatisation. Le peu de similitudes entre les systèmes et les priorités de différents projets de recherche risque en effet de compromettre les possibilités de compatibilité et de comparabilité.

J'ai déjà complété la classification des données de trois communautés des provinces maritimes et prévoit en faire autant pour plusieurs autres. Je serais disposé à partager mon expérience et mon mode de classification en espérant contribuer au développement d'une meilleure méthode de cueillette des données. Idéalement, cela pourrait conduire à l'échange de données brutes de nature semblable permettant des analyses comparatives. On peut me joindre au Beaton Institute, University College of Cape Breton, Sydney, N.S. B1P 6L2.

Du déracinement des "lieux historiques"

par Dominique Jean

Quelque chose ne va pas dans le royaume des sites historiques. A Londres, acteurs et historiens de l'art ont toutes les misères du monde à convaincre le secrétaire d'Etat d'émettre un avis de conservation des ruines du Rose, le théâtre où Shakespeare et sa troupe ont assurément joué. Ce fut d'ailleurs le dernier combat de Laurence Olivier. Oui. C'est bien de Shakespeare qu'il s'agit, celui dont toute l'Angleterre bien pensante se réclame, celui dont on s'arrachait l'identité récemment dans une longue émission de télévision. Pourtant, rien n'est assuré. A l'heure actuelle, il est possible qu'une tour de bureaux remplace carrément le site ou, solution mitoyenne, qu'elle soit bâtie sur pilotis de façon à conserver et à exposer les ruines.

Il est un autre genre d'attractions historiques qui est bien à l'abri de ces querelles immobilières et que de tels blocages risquent d'encourager: celles qui racontent une tranche d'histoire en la récréant de toute pièce, sans s'encombrer d'objets ou de lieux authentiques: musées de cire, Disneyworld ou "villages western". Le représentant londonien le plus visible de cette tradition est le "Dungeon", une maison des horreurs "contextualisée". La recette est d'autant meilleure qu'elle est exportable, moyennant quelques adaptations ethniques. Son propriétaire, l'un des héros du miracle économique thatchérien, compte bel et bien transporter la formule à Paris; il suffira, comme il le confiait dernièrement, d'ajouter quelques guillotines. Il a profité des festivités de juillet 1989 pour ouvrir le marché, en vendant comme à Londres des pintes de faux sang; le test fut concluant.

...Du déracinement, p. 9